

Le port pendant les  
« Nuits sans lumière ».  
© GPMDLR | Gilles  
Ham-Chou-Chong

PUBLI-COMMUNIQUÉ



## LA PRÉSERVATION DE L'AVIFAUNE MARINE MENACÉE

POUR MIEUX CONNAÎTRE LA BIOLOGIE DU PÉTREL DE BARAU ET DU PUFFIN TROPICAL, LE GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION (GPMDLR) – OU PORT RÉUNION – A RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC BIOTOPE ET LA SEOR<sup>1</sup>, DE 2009 À 2015, UN DIAGNOSTIC ET UN SUIVI ÉCOLOGIQUE DES OISEAUX MARINS DANS LE PÉRIMÈTRE DE LA CIRCONSCRIPTION PORTUAIRE. DES ACTIONS SONT AUJOURD'HUI MISES EN PLACE POUR LIMITER LES ÉCHOUGES D'OISEAUX DUS À LA POLLUTION LUMINEUSE, COMME LA RÉDUCTION CHAQUE ANNÉE DES ÉCLAIRAGES PENDANT LA PÉRIODE D'ENVOL DES JEUNES PÉTRELS.

Le pétrel de Barau est un oiseau marin endémique de La Réunion, classé en danger d'extinction depuis 2000 par l'IUCN. Cette espèce migratrice vit en mer tout au long de l'année et revient sur l'île pour se reproduire. Les oiseaux rejoignent ainsi dès le mois d'août, à la nuit tombée, leurs colonies établies aux abords du Piton des neiges et du Grand Bénare, entre 2800 et 3000 mètres d'altitude.

À la fin de la saison de reproduction, en avril ou mai, les juvéniles effectuent leur premier envol vers la mer. Ils quittent la colonie après le coucher du soleil et se dirigent vers l'océan, guidés par les reflets de la lune et des étoiles sur l'eau. Lors de la phase de nouvelle lune, ils peuvent être désorientés par les lumières artificielles qu'ils confondent avec le reflet des astres. Ils s'échouent alors au sol et sont incapables de reprendre seuls leur envol. Livrés à eux-mêmes, ils sont voués à une mort certaine. Afin de lutter contre cette mortalité fortement préjudiciable pour l'espèce, la SEOR met en oeuvre tous les ans depuis sa création en 1997 une campagne de sauvetage des jeunes pétrels de Barau signalés en difficulté, et ce sur l'ensemble de l'île, pour sauver le maximum d'oiseaux.

Acteur très engagé au service de l'environnement, Port Réunion, dirigé par Éric Legrigeois, est investi dans la protection de cette espèce, ainsi que du puffin tropical notamment. L'étude du suivi de l'avifaune marine, menée avec Biotopie et la SEOR de 2009 à 2015, a notamment permis de faire progresser les connaissances sur la biologie de ces espèces, grâce à un véhicule équipé d'un radar, conçu pour évaluer les périodes d'envol, les heures privilégiées, les hauteurs de vol... Ce suivi de l'avifaune marine était demandé dans les arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter les silos du GPMDLR.

Chaque année, Port Réunion participe par ailleurs aux opérations de réduction de la pollution lumineuse qui ont lieu en période de vigilance d'échouage des jeunes pétrels. Pendant ces « Nuits sans lumière », l'éclairage du Port Ouest et du Port Est est considérablement diminué. Le service d'astreinte du GPMDLR intervient chaque soirée sur chaque mât

pour réduire la pollution lumineuse en fonction des mouvements des navires et des activités sur les terre-pleins du Port.

En partenariat avec la SEOR, des actions de sensibilisation sur la préservation de l'avifaune sont organisées auprès des salariés de Port Réunion. Une procédure de sauvetage des oiseaux échoués est en place au sein du Port : gestes à adopter en cas d'échouage d'un pétrel ou d'un puffin, rappel de l'existence à Port Est d'un point de relais, où les oiseaux échoués dans le port sont recueillis, en attendant la venue de la SEOR... Ces séances se terminent parfois par un symbolique « lâcher de pétrels », des oiseaux qui rejoignent la mer après avoir été secourus au centre de soins de la SEOR. Cette association, dont la convention de partenariat avec Port Réunion va être reconduite pour trois ans, aide le Grand port maritime dans le choix des éclairages à mettre en place dans les projets inscrits au Projet stratégique 2019-2023.

Dans ce cadre, pour protéger au mieux l'avifaune marine, Port Réunion travaille à la mise en place d'un système de télégestion des éclairages afin de faciliter les opérations de réduction de la pollution lumineuse, actions qui seront directement pilotées par le service de la Capitainerie.



Le pétrel de Barau, espèce endémique protégée de La Réunion, est classé en danger d'extinction. © GPMDLR | Éric D'Zoao

<sup>1</sup> Société d'études ornithologiques de La Réunion.